



Shannon, le 23 mars 2020

OBJET : COVID-19 Fermetures des parcs et report des taxes municipales

Chers citoyennes, chers citoyens,

La Ville de Shannon annonce aujourd'hui la décision de fermer au public tous ses parcs extérieurs afin de s'assurer de faire respecter les nouvelles directives émises par le gouvernement afin de limiter la propagation de la COVID-19 et d'assurer la sécurité des citoyens.

« Nous prenons la décision de fermer tous les parcs de la Ville puisque la distanciation sociale est le meilleur moyen d'éviter la propagation dans notre communauté. Avec de nombreuses familles dont les enfants sont confinés à la maison, il y a encore trop de gens qui se réunissent pour jouer dans les terrains municipaux ou dans les cours d'école sans respecter la distance minimale de deux mètres », mentionne le maire Mike-James Noonan.

Les parcs fermés sont les suivants : Parc municipal, parc à chiens, parc Barry, parc Hodgson, parc Oak, parc Beauvais, Parc Garceau, parc Alexander-Wolff et parc Vanier.

De plus, en cette période de pandémie de la COVID-19, la Ville souhaite apporter des actions rapides et concrètes afin de soutenir ses citoyens. « En ce sens, lors de la prochaine rencontre du conseil municipal prévue le 30 mars prochain, je déposerai une demande de modification au règlement de taxation pour que le prochain paiement prévu le 5 mai soit reporté au **4 août 2020** » précise le maire Mike-James Noonan.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures prises à ce jour par le gouvernement relativement au Coronavirus, visitez le quebec.ca/coronavirus

VILLE DE SHANNON

Le maire,
Mike-James Noonan